

MYANMAR.

L'année 1996 a été bien sombre pour les droits de l'homme

Index AI : AI 16/03/97

Embargo : 12 février 1997

à 00 H 01 GMT

« L'année qui vient de s'écouler au Myanmar a été marquée par une recrudescence de la répression politique, qui a atteint un niveau que l'on n'avait plus connu depuis l'écrasement par l'armée du soulèvement populaire des années 1988 et 1989 », a déclaré aujourd'hui Amnesty International, en appelant la communauté internationale à accroître en 1997 les pressions sur les autorités birmanes.

Plus de 2 000 personnes ont été arrêtées en 1996 pour avoir demandé des réformes en matière de droits de l'homme. La liberté d'expression et de déplacement de Daw Aung San Suu Kyi a fait l'objet de sévères restrictions tout au long de l'année. Les membres de la National League for Democracy (NLD, ligue nationale pour la démocratie) ont été attaqués par des groupes organisés, visiblement encouragés par le gouvernement.

« L'année qui vient de s'écouler est la pire qu'ait connue le Myanmar en matière de droits de l'homme depuis 1990, a affirmé Amnesty International. L'année 1997 ne s'annonce pas meilleure puisque, d'ores et déjà, 54 personnes arrêtées lors des manifestations en faveur de la démocratie de l'an dernier ont été condamnées à de lourdes peines d'emprisonnement. »

« À un moment où la communauté internationale parle d'engagement constructif, la situation se détériore au Myanmar. Les gouvernements disposant d'une certaine influence, et en particulier les membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE), qui se réunissent cette semaine à Singapour, doivent reconsidérer la manière dont ils peuvent faire pression sur les autorités birmanes, afin de les obliger à améliorer la situation des droits de l'homme dans ce pays », a souligné l'Organisation.

Le State Law and Order Restoration Council (SLORC, Conseil national pour le rétablissement de l'ordre public) a mené tout au long de l'année 1996 une politique de répression systématique, et parfois brutale, des réunions, rassemblements et manifestations politiques. Le SLORC a fait preuve d'une intolérance quasi totale à l'égard de toute activité politique pacifique. Au début de l'année, les Birmans pouvaient encore se retrouver dans le calme, chaque week-end, pour écouter les discours des dirigeants de la NLD. Ces derniers mois, même cette modeste liberté a été supprimée.

Les forces de sécurité ont interpellé quelque 500 membres de la NLD en mai, puis environ 600 autres en septembre, alors qu'ils s'apprêtaient à participer au congrès de leur parti. Un certain nombre des personnes arrêtées sont toujours en détention. Des centaines d'étudiants et de militants de la NLD ont été interpellés lors de la répression brutale des manifestations étudiantes organisées en décembre 1996. Amnesty International reste préoccupée par le sort d'une centaine d'entre eux, qui sont encore en prison à l'heure actuelle. En 1996, Aung San Suu Kyi s'est vu refuser à plusieurs reprises l'autorisation de quitter son domicile. Elle a de fait été mise en résidence surveillée de façon répétée et pour des périodes relativement longues.

Amnesty International est particulièrement préoccupée par une nouvelle tendance, qui est apparue pendant l'année, et qui consiste à agresser les membres influents de la NLD. Ainsi, le 9 novembre, quelque 200 jeunes gens ont attaqué à coups de barre de fer et de bâton plusieurs voitures, à bord desquelles se trouvaient Aung San Suu Kyi et ses proches collaborateurs. Les agresseurs appartenaient, selon certaines sources, à la Union Solidarity Development Association (USDA,

(Association de l'Union pour le développement de la solidarité), un groupe financé par le SLORC. Ils auraient reçu 500 kyats chacun pour leur participation à l'attaque, qui aurait été coordonnée par le gouvernement.

Simultanément, les médias contrôlés par l'État se livrent à des attaques personnelles de plus en plus virulentes contre Aung San Suu Kyi et la NLD. Les journalistes étrangers indépendants ne peuvent pas interviewer les militants de la NLD. Un journaliste couvrant les manifestations a même été passé à tabac par les forces de sécurité.

En avril 1996, la Commission des droits de l'homme des Nations unies a prolongé d'un an le mandat du rapporteur spécial sur le Myanmar. Amnesty International demande que ce mandat soit de nouveau prolongé lors de la prochaine réunion de la Commission. Elle prie en outre les États membres de l'ONU, et en particulier les membres de l'ANASE, de faire pression sur les autorités birmanes pour qu'elles cessent de s'opposer à la venue au Myanmar du rapporteur spécial.